

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 10 février, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2020
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-
FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme
DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUMILLOU Agnès, Mme LALEU
Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M.
NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M.
SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric,
M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. DOUDARD
Christian), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme LALEU Marie-Laure

Affiché le : 12/02/2020

10. DEMANDE DE SUBVENTION 2020 : COLLEGE FERNAND LAGRANGE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est saisi de demandes de subventions par le collège Fernand Lagrange pour l'organisation de différents voyages pendant l'année 2020. Il s'agit :

- d'un voyage en Espagne pour 67 élèves dont 15 de Boisseuil
- d'un voyage en Angleterre pour 78 élèves dont 25 de Boisseuil
- d'un séjour à Paris pour 72 élèves dont 21 de Boisseuil

Le voyage en Espagne est estimé à 420 € par élève, le voyage en Angleterre est estimé à 410 € par élève et le séjour à Paris à 210€ par élève. Le nombre d'élèves Boisseuillais concerné par les voyages est de 61.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- **d'accorder une subvention globalisée pour l'organisation des trois sorties.**
- **de fixer le montant de celle-ci à 800 €.**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées**

VOTE 21	POUR 14	CONTRE 5	ABSTENTION 2
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD